

VILLE DE VILLIERS-LE-BEL (Val d'Oise)
Arrondissement de Sarcelles

DECISIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mis en ligne le : 12/01/2026

DECISION

Action « Coaching en développement personnel » - PRE
(Séances individuelles)

N° 2026 | 06

La Présidente du CCAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

VU le code de l'action sociale et des familles,

VU le Code de la Commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2024 portant élection de Madame Djida DJALLALI-TECHTACH en qualité de Maire ; élection lui ayant conféré de droit la qualité de Présidente du CCAS,

VU la délibération du Conseil d'Administration du CCAS en date du 10 décembre 2024 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à sa Présidente, Madame Djida DJALLALI-TECHTACH,

CONSIDERANT la volonté du CCAS d'organiser une action « Coaching en développement personnel » qui consistent en des ateliers de coaching individuel à destination des enfants de 10 à 18 ans repérés dans le cadre du PRE (programme de réussite éducative),

CONSIDERANT la proposition de l'entreprise individuelle Nadia Tikouirt située 27, boulevard de la Seine– 78480 Verneuil-sur-Seine

D E C I D E

Article 1 – Il sera conclu avec l'entreprise individuelle Nadia Tikouirt un contrat ayant pour objet l'organisation d'ateliers de coaching individuel à destination des enfants de 10 à 18 ans repérés dans le cadre du PRE (programme de réussite éducative).

Article 2 – Le montant de cette prestation s'élève à 11 590,16 € net de TVA et sera imputé sur les crédits ouverts à cet effet au budget du CCAS. Le prestataire n'est pas assujetti à la TVA

Article 3 – Le présent contrat a pris effet au 1^{er} décembre 2025 et prendra fin le 14 juin 2026 inclus.

Article 4 – Charge Madame la Présidente ou toute personne habilitée par elle de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Sarcelles.

A Villiers le Bel, le 06/01/2026

Pour le CCAS,
Madame la Présidente
Djida DJALLALI-TECHTACH.

